

Communiqué de presse

Date

## La ComCom rend une décision : Swisscom doit pratiquer le peering à règlement zéro avec Init7

23 décembre 2024

**Le 19 décembre 2024, la Commission fédérale de la communication (ComCom) a rendu une décision dans la procédure « Interconnect Peering » d'Init7 contre Swisscom et a ainsi donné suite à la demande du 28 mars 2013 d'Init7. Swisscom est tenue d'exploiter des interconnexions avec Init7 sur la base d'un peering dit à règlement zéro. La procédure a été inhabituellement longue et a comporté deux études de marché de l'OFCOM, plusieurs expertises de la Commission de la concurrence (COMCO), une prise de position du Surveillant des prix ainsi qu'une expertise de chacune des parties, Init7 et Swisscom.**

En 2018, la ComCom avait encore pris une décision contre Init7, mais le Tribunal administratif fédéral (TAF) a annulé la décision de l'époque en avril 2020 et renvoyé le cas à la ComCom pour un nouvel examen. Avec la présente décision, qui s'appuie sur l'article 11 de la loi sur les télécommunications (LTC), c'est la première fois qu'un régulateur européen des télécommunications dispose du peering Internet. Cette décision va faire des vagues dans le secteur en Suisse et à l'étranger. En effet, au cours de la procédure, il est apparu que Swisscom avait formé un cartel avec Deutsche Telekom afin d'exiger des paiements de la part des fournisseurs de contenus. Les fournisseurs d'accès à Internet disposent d'un monopole technique d'accès à leurs clients finaux. Swisscom faisait pour ainsi dire office de videur ; seuls ceux qui payaient « suffisamment » pouvaient envoyer du trafic (p. ex. streaming vidéo) à leurs clients finaux (voir le schéma, l'accès contrôlé par Swisscom est marqué en jaune).

La décision de la ComCom porte essentiellement sur les points suivants :

- En raison de sa position dominante sur le marché en cause (l'accès à ses clients finaux), Swisscom est tenue de fournir une interconnexion orientée sur les coûts avec Init7. Les coûts imputables comprennent exclusivement ceux des ports du routeur et du câble, qui sont générés pour l'interconnexion. Comme les coûts sont identiques pour les deux partenaires, chacun supporte ses propres coûts. Il n'y a pas de compensation mutuelle. C'est pourquoi le prix orienté sur les coûts est de 0,00 CHF, ce que l'on appelle le peering à règlement zéro.

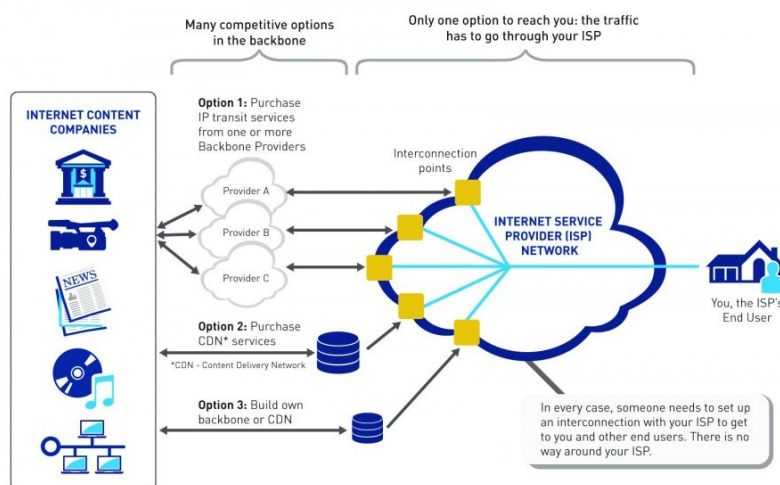
- Le Traffic-Ratio (Ratio de trafic), c'est-à-dire le rapport entre le trafic entrant et le trafic sortant, n'est pas considéré comme pertinent par la ComCom, car le sens d'écoulement des données n'influence pas les coûts. Jusqu'à présent, Swisscom utilisait le ratio de trafic comme critère pour exiger un paiement, car le modèle de trafic des fournisseurs de contenu est normalement fortement asymétrique.
- Le trafic des fournisseurs de contenus est presque toujours demandé par les clients finaux de Swisscom, par exemple en cliquant sur un lien vers une vidéo. La ComCom invoque le principe du pollueur-payeur, les coûts engendrés sont déjà couverts par l'abonnement à haut débit des clients finaux. Une participation supplémentaire des fournisseurs de contenus n'est pas autorisée.
- Swisscom est tenue de procéder à des mises à niveau coopératives dès que 50% de la capacité nominale est utilisée.
- Du point de vue d'Init7, la relation contractuelle entre Swisscom et Deutsche Telekom est toujours contraire au droit des cartels ; il appartient toutefois à la COMCO de le sanctionner.
- Swisscom doit supporter les frais de procédure engagés jusqu'à présent, qui s'élèvent à environ CHF 170'000.

## Plus d'informations

Fredy Künzler, CEO Init7, kuenzler at init7 dot net

Vanessa Torresani, Marketing & Kommunikation Init7, marketing at init7 dot net

## Image



Source : Level3

<https://www.init7.net/de/internet-diagram-level3.jpg>

## Documents complémentaires

Décision de la ComCom (90 pages, en allemand) :

<https://www.init7.net/de/vf-2024-12-19-001-entscheid-comcom-verf-init7-swisscom-interconnecting.pdf>

## À propos d'Init7

Depuis près de 25 ans, Init7 est un fournisseur d'accès Internet indépendant de Winterthur, actif sur le marché national et international pour les clients\* privés et professionnels. Nous avons l'ambition d'exploiter autant que possible l'infrastructure en interne, car c'est la seule façon de répondre à nos exigences de qualité. Nos clients\* l'apprécient - entre 2018 et 2025, Init7 a remporté sept fois de suite le très convoité Bilanz Telekom Rating dans la catégorie "Meilleur fournisseur internet pour les clients particuliers". Informez-vous sur notre site web : [www.init7.net](http://www.init7.net)